

CABINET REGNIE & ASSOCIES

Audit Conseil

Avenue Thomas Edison - BP 50035- Téléport 4 - Futuropolis 6
86361 CHASSENEUIL DU POITOU CEDEX
Tél. : 05 49 88 02 17 - Fax : 05 49 62 57 88
E-mail : audit@cabinetregnie.fr

Pierre-Antoine REGNIE

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Véronique REGNIE

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012



S.A.R.L. au capital de 250 000 €
N° SIRET : 378 866 206 00030 - T.V.A. intracommunautaire FR63 378 866 206
Société d'Expertise Comptable et Commissaire aux Comptes
Tableau de l'Ordre et Compagnie Cour d'appel de Poitiers

ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS

1-3 rue Sainte Croix

86000 POITIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission de Commissaire aux Comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DIOCESAINE DE POITIERS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des Appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

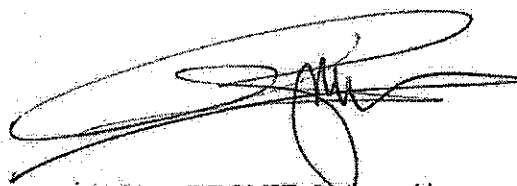
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chasseneuil - Futuroscope,
Le 27 mai 2013



Cabinet REGNIE & Associés
P.A. REGNIE
Commissaire aux Comptes

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	91 544	90 795	749	1 249
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 565 791	5 979 594	4 586 197	4 542 804
Installations techniques, matériel et outillage industriels	445 294	348 352	96 942	14 327
Autres immobilisations corporelles	922 679	572 954	349 725	341 776
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours	12 263		12 263	12 263
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	319 176		319 176	419 074
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 480		64 480	64 480
TOTAL (I)	12 421 226	6 991 694	5 429 532	5 395 973
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 819		19 819	21 560
Créances usagers et comptes rattachés	722 468		722 468	744 578
Autres créances				
· Fournisseurs débiteurs	54 797		54 797	63 499
· Personnel	16 074		16 074	22 826
· Organismes sociaux				
· Etat, impôts sur les bénéfices				
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
· Autres	371 855		371 855	507 369
Valeurs mobilières de placement	631 428		631 428	782 917
Disponibilités	5 911 013	36 803	5 874 210	5 634 298
Charges constatées d'avance	84 722		84 722	45 011
TOTAL (II)	7 812 176	36 803	7 775 373	7 822 057
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	20 233 402	7 028 497	13 204 905	13 218 030

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	11 635 880	10 815 039
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	-3 760 449	-2 672 074
. Résultat de l'exercice	-168 204	-700 679
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation		
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I)	7 707 227	7 442 286
Provisions pour risques et charges	137 644	10 000
TOTAL (II)	137 644	10 000
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III)		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	3 610 311	3 782 523
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	816 871	848 976
Autres	894 998	1 128 396
Produits constatés d'avance	37 854	5 850
TOTAL (IV)	5 360 034	5 765 744
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	13 204 905	13 218 030
Engagements reçus		
Legs nets à réaliser		
. acceptés par les organes statutairement compétents		
. autorisés par l'organisme de tutelle		
Dont en nature restant à vendre		
Engagements donnés		

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 640 359		4 640 359	4 493 967
Production vendue biens	73 935		73 935	70 761
Production vendue services	103 284		103 284	91 437
Montants nets produits d'expl.	4 817 577		4 817 577	4 656 164
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Dons				
Cotisations			5 450	5 650
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			2 982 910	2 980 806
Autres produits				
Reprise sur provisions, dépréciation			39 236	16 832
Transfert de charges				
Sous-total des autres produits d'exploitation			3 027 596	3 003 287
Total des produits d'exploitation (I)			7 845 174	7 659 451
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			47 884	108 459
Reprises sur provisions et transferts de charges			155 876	45 348
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			11 851	10 866
Total des produits financiers (III)			215 611	164 674
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion			567 690	112 187
Sur opérations en capital			183 238	490 912
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)			750 927	603 099
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			8 811 712	8 427 224
SOLDE DEBITEUR - DEFICIT			-168 204	-700 679
TOTAL GENERAL			8 979 916	9 127 903
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières			215 678	248 130
Variation de stock marchandises et matières premières				
Achats de matières premières et approvisionnements			8 622	12 150
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés			1 220 104	1 242 667
Services extérieurs			733 888	603 792
Autres services extérieurs			978 239	837 971
Impôts, taxes et versements assimilés			267 920	273 499
Salaires et traitements			2 532 181	2 672 135
Charges sociales			883 741	895 884
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association			1 032 800	1 160 002

Compte de résultat association (suite)

	Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)
Dotations aux amortissements	402 083	391 915
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges	82 968	464 688
Total des charges d'exploitation (I)	8 358 223	8 802 832
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	36 803	165 876
Intérêts et charges assimilées	125 191	95 254
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	15 459	21 475
Total des charges financières (III)	177 453	282 605
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	204 667	36 764
Sur opérations en capital	100 160	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	127 644	
Total des charges exceptionnelles (IV)	432 471	36 764
Impôts sur les sociétés (V)	11 769	5 702
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	8 979 916	9 127 903
SOLDE CREDITEUR - EXCEDENT		
TOTAL GENERAL	8 979 916	9 127 903
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
. Bénévolat		
. Prestations en nature		
. Dons en nature		
Total Produits - Contributions volontaires		
Charges		
. Secours en nature		
. Mise à disposition gratuite de biens et services		
. Personnel bénévole		
Total charges - Contributions volontaires		

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 13 204 904,96 E.

Le résultat net comptable est une perte de 168 204,25 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce – Articles 9 et 11 – Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983 – Articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2, 24-3)

(CRC 99-01 et 99-03 – Recommandations comptables de la conférence des Evêques de France)

I / REGLES GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, à l'exception des points figurant dans les paragraphes suivants.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon les nouvelles modalités édictées par les règlements du CRC N° 2002-10, 2003-07, 2004-06.

Aucune immobilisation ne fait apparaître d'éléments décomposables.

Les amortissements des immobilisations ont été calculés en fonction de leur durée d'usage dans la mesure où les seuils prévus par l'avis 2005-D du 1^{er} juin 2005 du CNC ne sont pas atteints.

II / INFORMATIONS GENERALES COMPLEMENTAIRES : PRECISIONS SUR L'ADDITION DES COMPTES DES DIFFERENTES ENTITES DU DIOCESE

I. Paroisses et Association Diocésaine

L'Association Diocésaine (AD) est une structure qui couvre juridiquement l'ensemble des activités du diocèse et des paroisses regroupées en secteurs, mais du point de vue canonique, les paroisses regroupées en secteurs sont indépendantes.

Les paroisses regroupées en secteurs sont civilement des établissements de l'Association Diocésaine de Poitiers (ADP).

Les comptes des paroisses organisés en secteur, et ceux de l'Association Diocésaine sont tenus séparément avant d'être regroupés comptablement.

Certains services tiennent également une comptabilité séparée avant regroupement.

Les paroisses regroupées en secteurs sont employeurs de leurs salariés et les prennent en charge tant du point de vue social que fiscal.

L'Association Diocésaine prend en charge l'intégralité des traitements des prêtres.

Le paiement des salaires des animateurs pastoraux est mutualisé au niveau de l'Association Diocésaine sans que cela remette en cause la multiplicité des employeurs. Cette mutualisation n'est que l'expression d'une entraide mutuelle et non d'une unité de direction. Elle est concrétisée par des charges salariales dans l'Association Diocésaine.

Périmètre des comptes annuels

Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005.

Décret n°2007-664 du 30 avril 2007.

Définition de la structure associative de droit français chargée de couvrir toutes les activités culturelles du diocèse.

L'association diocésaine comprend :

- Le siège de l'association,
- 89 secteurs dont 4 sont intégrées globalement en fin d'exercice sur la base des relevés bancaires,
- 13 territoires dont 4 sont intégrés globalement en fin d'exercice sur la base des relevés bancaires,
- 13 services,
- 1 service des pèlerinages dont la comptabilité est intégrée globalement en fin d'exercice.

On notera que 4 paroisses font l'objet d'intégrations partielles en raison de l'absence de données comptables complètes.

2. Maisons - Mouvements - Services et Association Diocésaine

La scission des comptes de mouvements et services, ainsi que des maisons du Diocèse n'a pas de fondement canonique aussi nettement établi que celui des paroisses.

Seuls les mouvements et services qui se sont dotés d'une structure associative sont distincts comptablement de l'Association Diocésaine tels que :

- La Maison Diocésaine
- La Maison de retraite Sacerdotale¹
- Radio Accords Poitou
- Chrétiens Médias
- Immobilière du Poitou
- Association Diocésaine de l'Aumônerie de l'Enseignement Public (ADAEP)²
- Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- Gilbert de la Porrée
- Notre Dame de Pitié
- Jeunes en Poitou
- Les Clefs de Notre Dame
- Association pour la Formation en Eglise

Un tableau à la fin de l'annexe indique les résultats de chacune de ces associations.

Les services suivants ont une comptabilité propre avant d'être intégrés dans l'Association Diocésaine :

- Séminaire Saint Hilaire³
- Services des Pèlerinages
- Hospitalité du Poitou
- Bibliothèque Diocésaine

Un tableau à la fin de l'annexe résume également les résultats de ces services.

¹ La Maison de Retraite Sacerdotale a été dissoute le 30/09/2012.

² L'Association Diocésaine de l'Aumônerie de l'Enseignement Public a été dissoute le 30/11/2012.

³ Ce service a été fermé le 31/08/2012.

Bien que ces services, mouvements et autres maisons soient en partie liés à l'Association Diocésaine, dans la mesure où cette dernière exerce un contrôle et influe notamment lors de la prise de décisions financières principalement, toutes ces entités sont relativement indépendantes et ont des objectifs communs.

Les associations suivantes sont fiscalisées :

- L'Association Maison Diocésaine
- L'Association Diocésaine de l'Enseignement Religieux (ADER)
- L'Association Gilbert de la Porrée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 12 421 226

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	91 544			91 544
Immobilisations corporelles	11 409 799	536 228		11 946 027
Immobilisations financières	483 554		99 898	383 656
TOTAL	11 984 897	536 228	99 898	12 421 226

Amortissements et provisions d'actif = 6 991 694

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	90 295	500		90 795
Immobilisations corporelles	6 498 630	402 270		6 900 900
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	6 588 925	402 770		6 991 694

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels séminaire	157	157	0	5 ans
Logiciels diocèse	90 792	90 792	1	5 ans
Logiciels pèlerinage	595	595	0	5 ans
Bâtiments et constructions	10 565 791	5 979 594	4 586 197	30 à 50 ans
Matériels et installations	440 390	348 358	92 032	5 à 10 ans
Collections oeuvres	2 000	0	2 000	Non amortiss.
Collections oeuvres paroisses	2 904	0	2 904	Non amortiss.
Matériel de transport	16 298	16 298	0	4 ans
Mat bureau info & mobilier	906 381	556 656	349 725	3 à 5 ans
Immo. corpor. en cours	12 263	0	12 263	Non amortiss.
TOTAL	12 037 571	6 992 449	5 045 122	

Les immobilisations, notamment les immeubles, sont répertoriées.

Elles ne font pas toutes l'objet d'une inscription en comptabilité compte tenu de l'ancienneté de leur entrée dans le patrimoine et de la modicité de leur coût d'acquisition.

Aucune réévaluation n'a été effectuée.

La nouvelle réglementation sur les immobilisations et amortissements par composants est appliquée.

Le poste « Autres participations » regroupe les différentes sommes octroyées sous forme de fonds de dotation à des associations qui se situent dans le prolongement de l'action de l'Association Diocésaine et conformément à son objet.

Un tableau annexe retrace le détail des investissements (hors paroisses) effectués par l'Association Diocésaine dans l'exercice, immobilisés et amortis.

Etat des créances = 1 314 396

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	64 480		64 480
Actif circulant & charges d'avance	1 249 916	1 249 916	
TOTAL	1 314 396	1 249 916	64 480

Produits à recevoir par postes du bilan = 146 985

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	49 245
Disponibilités	97 739
TOTAL	146 985

Charges constatées d'avance = 84 722

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le prêt UAD ne fait pas l'objet de remboursement. Seuls les intérêts sont acquittés.

Evaluation des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré premier sorti).

On rappellera ici que les valeurs mobilières de placement détenues par l'Association Diocésaine ne sont pas de simples excédents de trésorerie ; elles contribuent à porter le patrimoine de l'église entre les générations.

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- Pour les titres non cotés, de la valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Des provisions pour dépréciation ont été pratiquées pour prendre en compte les moins-values latentes que ce soit au niveau de l'Association Diocésaine ou des paroisses (compte mutualité solidarité CMO-LACO) en fin d'exercice.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 137 644

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	10 000	127 644		137 644
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	10 000	127 644		137 644

Dans les événements importants de l'exercice figure l'engagement contractuel de transfert de la maison de retraite des prêtres dont l'activité était placée dans une association liée (Association Maison de Retraite Sacerdotale).

La structure associative a été dissoute le 30/09/2012.

Les conditions de ce contrat, inscrites en résultat exceptionnel, comportent les éléments suivants :

En produit :	771300 - La transmission des agréments pour.....	400 000,00 €
En charge :	671850 - Les charges exceptionnelles directes déboursées immédiatement.....	177 111,01 €
	675600 - Les dotations antérieures à cette maison.....	95 244,90 €
	687500 - Une provision pour charges correspondant à la différence de produits et de charges immédiates destinées à couvrir les frais à venir formant un tout dans le contrat avec l'indemnisation des agréments.....	127 644,09 €

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 815 039		820 842		11 635 880
Réserves					
Report à nouveau	-2 672 074		-1 088 375		-3 760 449
RESULTAT DE L'EXERCICE	-700 679	532 475			-168 204
Autres fonds associatifs					0
Fonds associatifs avec droit de reprise provisions réglementées					0
TOTAL I	7 442 286	532 475	-267 534	0	7 707 227

Variation des fonds propres

Les fonds propres de l'Association Diocésaine de Poitiers comportent (confer le détail des comptes au passif) pour des montants :
Inchangés :

- ✓ Les dons affectés aux chantiers diocésains,
- ✓ Les fonds des services Pèlerinages et Hospitalité,

En diminution :

- ✓ Le compte report à nouveau, suite à l'affectation du déficit 2011 est en baisse de 1 088 375 €.

En augmentation :

- ✓ Les fonds du siège de l'Association suite à la comptabilisation d'un don de 300 000 €.
- ✓ Les fonds correspondant aux dépôts immobiliers des paroisses regroupées en secteur de 520 842 €

Dans l'attente d'approche plus précise sur l'engagement découlant de l'objet de l'Association Diocésaine vis-à-vis du coût d'entretien des prêtres aînés, les fonds propres de l'association couvrent cet engagement.

Etat des dettes = 5 360 034

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 610 311	1 095 913	2 109 509	404 890
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	816 871	816 871		
Dettes fiscales & sociales	167 804	167 804		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	727 193	727 193		
Produits constatés d'avance	37 854	37 854		
TOTAL	5 360 034	2 845 635	2 109 509	404 890

Etat des échéances des créances et des dettes

Parmi les dettes, figurent :

- Les dépôts pour 96 296 € en baisse de 10 836 €.
- Les dépôts des prêtres avant legs pour 448 522 € en baisse de 110 561 €.
- Les dépôts des laïcs avant legs pour 129 699 € sans changement depuis à 2010.
- Les dépôts successions en paroisses pour 0 € en baisse de 77 937 € par rapport à 2011.

Charges à payer par postes du bilan = 211 311

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	23 634
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	33 018
Dettes fiscales & sociales	149 071
Autres dettes	5 588
TOTAL	211 311

Produits constatés d'avance = 37 854

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits exceptionnels

Nature	Charges	Produits
Libéralités		400 000
Produits exceptionnels		105 742
Produits exceptionnels services		13 201
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs		35 816
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs services		180
Produits exceptionnels s/ exercices antérieurs paroisses		12 751
Vente terrain et bâtiment		183 238
Subventions Paroisses		
Charges exceptionnelles Maison de Retraite Sacerdotale	177 111	
Charges exceptionnelles s/ exercices antérieurs	13 910	
Charges exceptionnelles s/ exercices antérieurs Paroisses	13 646	
Valeur nette comptable immobilisations corporelles sorties	261	
Valeur nette comptable immobilisations financières sorties	99 898	
Dotation provision pour risque et charge exeptionnel	127 644	
TOTAL	432 470	750 928

Transferts de charges

Nature	Produits
Remboursement formation	15 097
Remboursement assurance Paroisses	1 317
Remboursement affranchissements	3 153
Remboursement IJ prévoyance	240
Remboursement pour les prêtres	19 429
TOTAL	39 236

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2012 est de 20 450 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'Association Diocésaine et des Paroisses : 20 450 € TTC,
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 €.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 146 985

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Par pèlerinages(468700002)	111
Produits à recevoir paroisses(468700101)	1 989
Par loyers md(468720000)	47 145
TOTAL	49 245

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Pdts à recevoir int mutualité(518700000)	97 739
TOTAL	97 739

Charges constatées d'avance = 84 722

Charges constatées d'avance	Montant
Congrès(486001002)	35 713
Charges constatées d'avance(486100000)	49 009
TOTAL	84 722

Charges à payer = 211 311

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Intérêts courus emprunts(168840000)	23 634
TOTAL	23 634

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues(408112000)	33 018
TOTAL	33 018

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provision congés payés acquis(428200000)	102 947
Ch soc congés à payer(438200000)	46 123
TOTAL	149 071

Autres dettes	Montant
Charges à payer paroisses(468600101)	5 588
TOTAL	5 588

Produits constatés d'avance = 37 854

Produits constatés d'avance	Montant
Avance assise(487001002)	32 004
Produits constatés d'avance(487100000)	5 850
TOTAL	37 854